



Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie
29400 Plouneventer
Tél : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05
mairie@plouneventer.fr
www.plouneventer.fr

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,
du lundi au samedi (sauf le jeudi)

Les Adjoints reçoivent sur rendez-vous

Agence Postale Communale



Mardi : 8h30 – 12h
Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h
Jeudi : 10h – 12h
Vendredi : 14h – 16h30
Samedi : 9h30 – 12h
02.98.20.81.76



ALSH – 06.66.43.46.42

Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria
02.98.20.81.41

Collecte de journaux
Samedi 9 décembre

Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h et 18h30 – 19h30
Jeudi : 11h – 12h
Vendredi : 10h30 – 12h
Samedi : 10h30 – 12h

02.98.20.92.38

bibliotheque-plouneventer@laposte.net

Etat Civil

Naissance :

Eléa POSTEC, 10 rue Eric Tabarly, le 19 octobre



Urbanisme

Non opposition à déclarations préalables :

MAGUEUR Céline, création porte de service, 2 rue Victor Hugo.

LE MAO Julie, isolation extérieure de 2 pignons, Inizibian.

BIRHART Jean-François, création fenêtre de toit, 5 rue Louis Blériot.

Avis aux électeurs

L'inscription sur les listes électorales résulte d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes, peuvent adresser leur demande par correspondance. Les demandes peuvent également se faire en ligne : service-public.fr

Collecte de sang



La prochaine collecte de sang aura lieu le :

Lundi 11 décembre à l'Espace Sklerijenn de 8h15 à 12h30.

Les donneurs peuvent le faire à partir de 18 ans (avec une pièce d'identité) jusqu'à 70 ans révolus. **Il ne faut pas venir à jeun.**

Donner son sang, c'est un geste de générosité à la portée de tous ! « Le sang qui coule, c'est la vie qui roule ».

Contact : Annie RIOU Plouneventer 02 98 20 81 52

HALTE GARDERIE – 1000 pattes

Fermeture pendant les vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2017 au mercredi 3 janvier 2018 inclus.

Conseil municipal du 16/11/2017

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 16 novembre 2017 à 20h00.

Ordre du jour :

Compte-rendu des commissions

Délibérations diverses

Organisation du Téléthon des 8 et 9 décembre

Questions diverses.

Absents excusés : Thierry Tréguer, pouvoir à Philippe Héraud,

Patrick Emzivat, pouvoir à François Habasque

Secrétaire de séance : François Habasque

Extension du réseau d'assainissement à Castellère

M. le Maire fait le point sur le dossier :

- ING Concept propose de passer dans plusieurs terrains privés pour l'extension du réseau d'assainissement collectif à Castellère et au Stancou. Cette solution permet une économie de 50 000 à 60 000 € en évitant la pose d'un poste de relevage et en diminuant la longueur du réseau.
- Les propriétaires des terrains concernés ont été contactés et seront reçus en mairie.

Espace multigénérationnel

- Suite aux observations des commissions, et après la consultation de la Protection Maternelle et Infantile, un nouveau plan a été proposé par l'architecte. Le conseil municipal à l'unanimité valide ce plan qui ajoute une cloison dans le local sommeil pour permettre la séparation des enfants en fonction de leur âge et 3 points d'eau dans les salles d'activités.

Lotissement de Mesgloaguen

- Les travaux se terminent. Les dernières plantations seront réalisées cette semaine. La réception de chantier aura lieu lundi 20 novembre. A ce jour, il reste 6 lots disponibles (1, 3, 12, 13, 15 et 20).
- Une délibération est prise à l'unanimité pour nommer les rues et numéroter les maisons : rue des Perdrix, rue des Alouettes, rue des Mésanges, rue des Rossignols et Place des Grives.

Commission urbanisme

- La commission s'est réunie le 23 septembre pour étudier les demandes de numérotation et de noms de rues dans différents quartiers : à Coat Lez, à Croas-Ver et à Croas-Hir, une numérotation est mise en place.
- Rue de Kerjean, des constructions sont numérotées 24, 24 bis, 24 ter, 26, 26 bis, 26 ter. Une 7^{ème} maison est en cours de construction. Le conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer à ce quartier le nom de rue « François-René de Chateaubriand ». Les maisons seront également numérotées.

Commission voirie

- Informations diverses :
 - Les coussins berlinois ont été posés près du nouveau lotissement pour sécuriser la circulation en attendant les aménagements définitifs qui seront réalisés à la fin des constructions de la 2^{ème} tranche.
 - Les services techniques sont passés aux horaires d'hiver : 8h30 / 12h et 13h30 / 17h du lundi au vendredi
 - La peinture sera refaite par le Conseil Départemental suite aux travaux réalisés rue de la Mairie.

Logements locatifs

- Suite aux entrées d'eau dans l'appartement au-dessus de la poste, des devis de remise en état ont été demandés à 3 entreprises. La commission urbanisme se réunira lundi 20 novembre pour choisir les devis à retenir.

Téléthon

- La commission s'est réunie avec les associations pour préparer le Téléthon. La remise des dons a été fixée au vendredi 15 décembre à 18h00 en mairie. Le programme a été présenté.

Questions diverses

- Une délibération est prise à l'unanimité pour une décision modificative au budget Commune d'un montant de 20 658 € en fonctionnement.
- Frelons asiatiques : le conseil municipal décide d'acheter et de revendre à prix coûtant aux particuliers qui le souhaitent, des pièges pour les frelons au prix unitaire de 3,50 €. La commune n'intervient à sa charge que sur le domaine public.

Agenda :

- Visite de M. Gilles Quénéhervé, Sous-Préfet de Morlaix le mardi 28 novembre à partir de 9h30.
- Cérémonie des vœux le vendredi 12 janvier 2018 à partir de 19h00, organisation par la commission sports
- Tour de France cycliste 2018 : une étape traversera la commune **le jeudi 12 juillet** sur 8 km environ. Des précisions seront communiquées dans les bulletins municipaux.

Relais Parents Assistantes Maternelles

5 Rue des Capucins -29400 Landivisiau : **02.98.24.97.15 / rpam.paysdelandivisiau@gmail.com**

Permanence en mairie, de 9h à 12h, le **jeudi 21 décembre**.

Temps d'éveil (sur inscription) Espace Sklerijenn : **jeudis 7 et 21**.

Permanences à Landivisiau

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/19h45	9h/17h

Permanences Habitat

Dans les locaux de la Communauté de communes de Landivisiau, Zone de Kerven

OPAH (Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat)

Mercredi 6 décembre de 10h30 à 12h00 – Mercredi 20 de 10h30 à 12h.

ADIL (Questions juridiques financières et fiscales dans le domaine du logement).

Mardis 12 et 26 décembre de 9h à 12h – un projet d'accession à la propriété, prendre rendez-vous au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38.

HEOL (Conseil technique sur les économies d'énergie)

Mardi 19 décembre de 9h à 12h.

Messes de décembre

Samedi 9 :

18h à Plouneventer

Samedi 23

18h à Plouneventer

Dimanche 24 :

Messe de la nuit de NOËL
20h30 à LAMPAUL-GUIMILIAU

Lundi 25

Jour de NOËL:

10h30 à Landivisiau et St-Servais

Personnes à contacter pour les cérémonies

Baptêmes :

Marie Michelle ILY
02.98.20.88.16.

Mariages :

Marie Françoise CARIOU
02.98.20.83.12.

Obsèques :

Jean Paul ABHERVE-GUEGUEN
02.98.20.86.58 / 06.79.64.04.23

Vous envisagez de réaliser des travaux

L'intervention sans précaution est source de risques

Pour connaître les réseaux près de votre chantier et pour votre sécurité, vous devez faire une déclaration de projet de Travaux ou une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux auprès des exploitants de réseaux (eau, gaz, électricité...). Sur le domaine public mais aussi sur le domaine privé, ces déclarations sont obligatoires (décret 20111241 du 5 octobre 2011). Pour tout renseignement et vos démarches : **www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr** ou demandez conseil à votre mairie. ATTENTION : ces déclarations ne vous exonèrent pas des autres obligations (permissions de voirie pour des travaux sur le domaine public, formalités d'urbanisme...).

Grippe

Contre la grippe, choisissez le vaccin !

Le vaccin est la protection la plus sûre et la plus efficace contre la grippe. Pour vous protéger et préserver vos proches, vaccinez-vous. La MSA rembourse le vaccin pour les personnes de 65 ans et plus et les autres personnes à risque. Chaque année en France, plus de 2 millions de personnes sont touchées par la grippe. En 2016, 14 400 décès ont été recensés. Cette année encore, la MSA, qui gère le régime d'assurance maladie de plus de 3 millions de personnes issues du secteur agricole, se mobilise et encourage ses adhérents à se protéger contre la grippe.

Même si personne n'est immunisé contre la grippe, les conséquences ne sont pas les mêmes pour tous. Des complications sévères (bronchites aiguës, difficultés respiratoires...) peuvent apparaître chez les personnes les plus fragiles. Pour eux, à savoir, les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes et l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque, la MSA prend en charge le vaccin. Pour vous et pour vos proches, faites-vous vacciner.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet msa-armorique.fr ou parlez-en à votre médecin traitant.

Informations de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCPL)

Redevance ordures ménagères

Afin de prendre en compte les bonnes informations concernant votre foyer, pour le calcul de la redevance ordures ménagères et d'éviter toute erreur ou doublon de facturation, merci de signaler au service environnement de la CCPL :

- Votre arrivée sur la commune
- Tout changement de situation (modification de la catégorie de facturation : « foyer 1 personne », « foyer mono-parental avec enfant(s) de moins de 25 ans » ou « foyer de 2 adultes et + », déménagement.....)
- Si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique en 1 ou 4 fois, vous avez jusqu'au 15 décembre pour nous ramener le mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB (si vous adhérez déjà au prélèvement, aucune démarche n'est à faire).
- Changement de banque pour le paiement par prélèvement automatique
- Si vous êtes propriétaire d'un logement locatif, merci de prévenir la CCPL de tout changement : arrivée de locataire, vente du logement...

Pour cela, merci de nous contacter à la CCPL au 02 98 68 42 41 ou environnement@pays-de-landivisiau.com

Recherche personne en service civique

La Communauté de Communes du pays de Landivisiau recherche une personne en service civique pour contribuer à la promotion et à l'animation de son espace de travail partagé "La Sphère" (espace de coworking). L'espace de coworking "La Sphère" est rattachée au service de développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau dont les missions sont de trois ordres : accompagner les entreprises, accompagner les chercheurs d'emploi, rapprocher les jeunes du monde de l'entreprise. Le volontaire sera accompagné par une équipe et aura pour missions de :

- de dynamiser le lieu en lien avec le tuteur.
- participer au bonheur des occupants permanents et temporaires de la Sphère en organisant des actions originales et agréables.
- accompagner et guider les partenaires et les participants et intensifier la communication de la Sphère pour faire connaître le lieu.
- contribuer à étoffer le programme d'animations numériques à destination des entreprises, créateurs d'entreprises et porteurs de projets.
- renforcer les liens avec les écoles du territoire pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de la transition numérique.

A partir du 1^{er} décembre 2017 (6 mois / 30h semaine)

Contactez à la CCPL au 02 98 68 42 41

Brèves économies d'énergie

Les travaux prioritaires pour économiser l'énergie

Pour faire des économies d'énergie dans votre logement, la priorité est de s'atteler aux travaux d'isolation. C'est la toiture qu'il faut isoler en priorité, puisqu'elle peut laisser s'échapper jusqu'à 30% de la chaleur. Viennent ensuite les murs (25%), les fenêtres (15%) et le plancher bas (10%). Vérifiez également votre système de chauffage ; il peut être judicieux de remplacer une ancienne chaudière par un modèle récent à condensation, d'intégrer un insert dans votre cheminée ouverte ou bien de remplacer vos vieux radiateurs électriques par un système plus performant et adapté à votre logement. Enfin, vous pouvez installer un système de régulation et de programmation du chauffage, comme un thermostat d'ambiance, pour économiser jusqu'à 10% sur votre facture d'énergie.

Appareils de cuisson : réduire votre facture d'énergie

Les appareils de cuisson représentent en moyenne 6,5% des consommations d'énergie des logements. De simples gestes de bon sens vous permettront de réduire vos consommations, comme par exemple éviter d'ouvrir le four lorsqu'il est en route, profiter de son inertie thermique en l'éteignant quelques minutes avant la fin de la cuisson, ou en programmant un nettoyage pyrolyse alors qu'il est encore chaud. Pour réchauffer un plat, préférez le micro-ondes, qui consomme en moyenne 1500 watts contre 3000 watts pour un four traditionnel. Veillez enfin à utiliser des casseroles et poêles dont la taille est adaptée au foyer et à les couvrir systématiquement avec un couvercle pour réduire de plus de 30% le temps de cuisson.

Appareils de froid : réduire votre consommation d'énergie

Le réfrigérateur et le congélateur sont des appareils très énergivores car contrairement à d'autres appareils électriques, ils fonctionnent 24h/24. A l'achat, il faut prendre garde à bien choisir un modèle adapté à la taille de votre foyer et à regarder attentivement l'étiquette énergie. Si possible, tachez de placer vos appareils de froid loin d'une source de chaleur, comme un four ou une fenêtre ensoleillée par exemple. En effet, plus l'air ambiant sera chaud, plus il faudra d'énergie pour le descendre à la température souhaitée. La température de consigne se situe entre 2,7 et 4°C pour le réfrigérateur et -18°C pour le congélateur. Pensez à dégivrer votre congélateur régulièrement : à partir d'1 cm de givre, il consomme 30% d'électricité supplémentaire !

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation et économies d'énergie au 38 rue du mur à MORLAIX (permanence l'après-midi sur RDV).

Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

Vie associative et sportive

Aventure

Vente de sapins

Comme chaque année l'Association Aventure organise sa vente de sapins afin de financer ses activités.

Nous vous attendons les :

SAMEDI 9 DECEMBRE de 9 heures à midi : vente libre et réservation

SAMEDI 16 DECEMBRE de 11 heures à 12 heures : **vente sur réservation uniquement**

Pour vos commandes, merci de déposer le coupon de réservation ci-joint, accompagné de votre règlement, à la mairie, **pour le jeudi 7 décembre dernier délai**. Merci de nous réserver votre achat.

✂

NOM.....

PRENOM.....

Souhaite réserver un sapin de :

	Quantité	Total
1m – 1m25	à 16 €€
1m25 – 1m50	à 20 €€
1m50 – 1m75	à 24 €€
1m75 – 2m	à 29 €€
	SOIT UN TOTAL DE€

Je souhaite venir le retirer :

Le samedi 9 décembre 2017

le samedi 16 décembre 2017

Oxygène : Marche, Trail, Course

EVENEMENTS

Le vendredi 8 décembre : **Téléthon** : de 15h30 à 16h30 à la salle polyvalente - course des enfants de l'école. Puis, de 18h30 à 19h30, marche/trail de nuit (ouvert à tous) sur un circuit de 3 km. Venez déguisés et/ou munis d'un gilet fluo réfléchissant, ainsi que d'un éclairage (lampe frontale, pile ou lampe torche). Inscription sur place : 3 €.

Le dimanche 17 décembre : Apéro et casse-croûte de Noël pour tous les adhérents et leur famille, vers 12 h au local du terrain de foot (veuillez-vous inscrire auprès de Solange LE CŒUR au 02.98.83.73.51).

SECTION MARCHÉ

Le dimanche 3 décembre : **Pencran** – rdv à 13h30 pour 11 km.

Le dimanche 10 décembre : **Plouénéventer** (Locmélar) : Reconnaissance circuit nature (9,5 km) à 9h00 place de la Liberté.

Le dimanche 17 décembre : **Saint-Vougay** (Noël pour Flo) : RDV à 9h00.

Tous les départs se font à partir de la place de la Liberté. Tel 06 33 58 62 63.

SECTION TRAIL / COURSE

Inter-clubs, trails et courses.

Le dimanche 3 décembre : **Plouigneau** (Interclubs) : 12 et 17 km à 09h30.

Le samedi 9 décembre :

Carhaix (Corrida) : 8 km à 20h00.

Plouénan (interclubs) : 12,5 km à 17h30. (Prévoir frontale)

Le dimanche 10 décembre :

Plouénéventer (Locmélar) : Reconnaissance circuits de la sortie nature – rdv à 09h15 à Locmélar.

Plouarzel (Trail « Les ribines de l'Aber Ildut ») : 16 km à 09h30 et 9 km à 10h00.

Le samedi 16 décembre :

Brest La Cavale Blanche : (Noz cavalcade) : 8 km à 17h30 et 16 km à 18h15.

Huelgoat (2^{ème} rando noz trail au profit du téléthon) : 10 et 19 km à 18h00. (Prévoir frontale + sifflet)

Le dimanche 17 décembre : **St-Vougay** (interclubs) : 15 et 8 km à 09h30.

Lilie et Compagnie

Dimanche 10 décembre à 10h30, Espace Sklerijenn : **conte de Noël**.

Tarif : 3 euros par enfant.

Crêpes, bonbons, boissons sur place et visite du Père Noël !

Ouvert à tous sans réservation.

Société de Chasse

Le **repas des propriétaires** et chasseurs aura lieu le **vendredi 8 décembre** à 20h00 au restaurant « Au Bistrot des Saveurs ».

Les inscriptions se feront auprès de Jean-Yves GOULAOUIC (Tél 02.98.20.44.64) ou de Jo GUENEUGUES (Tél 02.98.20.82.70) pour le lundi 4 décembre.

Club Loisirs et Détente

Assemblée générale, le mardi 23 janvier à la salle Sklerijenn.

Théâtre : les samedi 17 et 24 février et les dimanches 18 et 25 février.

Les P'tites Annonces

Offres / Recherches d'emplois

- **Assistante maternelle agréée** avec expérience, dispose de deux places de 0 à 12 ans à partir de janvier 2018. Horaires atypiques acceptés. Maison de 5 chambres et salle de jeux, jardin clos, pas de cheminée, non fumeur.

☎ 07.81.15.74.85

- **Assistante maternelle agréée** dispose d'une place pour l'accueil d'un enfant, salle de jeux, une chambre par enfant, non fumeur. ☎ 02.98.43.95.37 ou 06.77.52.08.53

- **A louer T2** (en face de Tromelin), comprenant une cuisine aménagée et équipée, une chambre, une salle d'eau, un wc. Parking et jardin. Loyer 342 €. ☎ 06.70.30.49.53.

- **A vendre maison de plain pied** de 95 m2 construite en 2008 sur un terrain de 665 m2, située en plein bourg. Cette maison se compose d'une grande pièce de vie 40 m2 très lumineuse (exposée sud), cuisine aménagée, d'une salle de bain avec douche et baignoire, 3 chambres, cellier et d'un double garage de 47 m2. Aucuns travaux à prévoir. Prix de la maison : 196 000 €. ☎ 06.37.02.98.00.

Commerce

Le salon de coiffure « **La tête ailleurs** » vous informe de sa **fermeture pour travaux de rénovation** du 1^{er} au 31 janvier 2018 inclus. Elodie et son équipe vous donnent rendez-vous au 1^{er} février 2018.

A noter dans vos agendas

★ Théâtre : « Du rififi chez la comtesse »

A 20h30, le **vendredi 1** et le **samedi 2 décembre** ; à 14h30 le **dimanche 3 décembre**. Représentations théâtrales jouées au profit du C.C.A.S et du TELETHON, à l'Espace Sklerijenn. Entrée : 6 € ; -16 ans : 2 € ; famille (2 adultes et 2 enfants ou plus) : 15 €..

★ Téléthon

Vendredi 8 et samedi 9 : programme en dernière page de ce bulletin, sur le site www.plouneventer.fr et dans les journaux.

★ Vente de Sapins

Samedi 9 et samedi 16 décembre : vente de sapins organisée par Aventure, sur la place de l'église, près de l'abri bus.

★ Conte de Noël

Dimanche 10 décembre à 10h30, à l'Espace Sklerijenn. 2 euros/enfant.

★ Marché de Noël

Vendredi 15 décembre, à partir de 17h30, à l'Espace Sklerijenn, organisé par l'APEL de l'école du sacré Cœur. Ouvert à tous. Entrée libre. Vente d'objets de Noël préparés par les enfants au profit du Téléthon.

★ Concours de dominos

Dimanche 17 décembre, à l'Espace Sklerijenn, organisé par la FNACA.

Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin@plouneventer.fr pour le **samedi 16 décembre**.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut être garantie.

TELETHON 2017

8 ET 9 DÉCEMBRE

Vendredi 24 novembre à 20h30, Samedi 25 novembre à 20h30, Dimanche 26 novembre à 14h30, Vendredi 1er décembre à 20h30, Samedi 2 décembre à 20h30, Dimanche 3 décembre à 14h30 :

Théâtre « Du rififi chez la comtesse » à l'Espace Sklerijenn, représentations théâtrales jouées au profit du C.C.A.S. et du TELETHON.

Entrée : adultes : 6 € ; - 16 ans : 2 €, famille (2 adultes et 2 enfants ou plus) : 15 €.

Jeudi 30 novembre :

Concours de pétanque et dominos – Loisirs et détente.

Vendredi 8 décembre : à la salle polyvalente.

A partir de 14h :

- Vente de crêpes. **LES CREPIERS ET CREPIERES DOIVENT S'INSCRIRE EN MAIRIE**

A partir de 15h30 :

- Courses enfantines pour tous les enfants de l'école encadrés par Oxygène.
- Jusqu'à 17h garderie à la salle polyvalente pour les enfants de l'école.
- Vente de gâteaux organisée par Aventure à partir de 16h30.

De 18h30 à 19h30 :

- Trail + marche, inscriptions sur place : 3 €. Prévoir une lampe frontale si possible.

A 19h30 :

- Tournoi de Kin Ball à la salle polyvalente. Les frais d'engagement sont de 10 € par équipe. Equipes déguisées et mixtes de maximum 6 personnes. Interdit au moins de 16 ans. Inscriptions en mairie jusqu'au 29 novembre. Les bénéficiaires seront intégralement reversés au Téléthon.

Tout au long de la soirée :

- Buvette, restauration : saucisses, merguez, frites, gâteaux.

Samedi 9 décembre :

A 10h30 :

- Dictée salle TY AN OLL (ancienne bibliothèque).

De 10h à 12h à la salle polyvalente (organisation Aventure et Gym féminine).

Vente de gâteaux

Création de la plus longue guirlande de Plouneventer (0,50 € le maillon).

- **De 10h00 à 11h30 :** Atelier gym enfant
- **De 10h30 à 11h30 :** Atelier Bricolage de Noël enfants et adultes (participation libre).
- **A 10h30 :** Flash Mob.

A 12h

- Pot du Téléthon.